

Site de Romans - B.P. 1002 - 26102 Romans-sur-Isère Cedex
Standard : 04.75.05.75.05 - Service maternité : poste 78.37
Salle d'accouchements : 04.75.05.76.37

Pour vous aider à préparer votre valise, voici la liste de ce qui vous sera nécessaire lors de votre séjour en maternité :



Pour l'accouchement :

Votre carte de groupe sanguin

Votre dossier de grossesse, bilans sanguins, échographies, ...
Livret de famille et/ou reconnaissance anticipée (couple non marié)
Votre carte vitale et éventuellement mutuelle
Les carnets de vaccination des deux parents

Pour la maman

1 grand tee-shirt ou pyjama
1 brumisateur
Éventuellement
un oreiller
un coussin d'allaitement
de la musique (CD)

Pour le bébé

1 body en coton (taille naissance ou 1 mois)
1 brassière en laine (même en été)
1 pyjama (taille naissance ou 1 mois)
1 paire de chaussettes et/ou chaussons
1 bonnet
1 turbulette

Pour le séjour :

Pour la maman

Serviettes et trousse de toilette (savon pour la douche et pour les mains)
Protections hygiéniques (grand modèle)
Vêtements, pantoufles, robe de chambre, ...
Pour l'allaitement maternel : 1 soutien-gorge d'allaitement
+/- pommade pour les bouts de sein
oreiller ou coussin d'allaitement

Pour le bébé

6 bodys en coton manches longues
4 brassières en laine (même en été)
6 pyjamas
6 paires de chaussettes
1 turbulette
2 serviettes de toilette ou sorties de bain
Peigne et/ou brosse
4 à 6 bavoirs (surtout si allaitement artificiel)
Pour le change : 1 paquet de couches (taille 3-5 kg),
gant de toilette ou grands carrés de coton
savon ou liniment oléo-calcaire à l'huile d'olive (pas de lingettes)

Quelques conseils :

La veille du terme

Si vous n'avez pas accouché, téléphonez en salle d'accouchement au **04.75.05.76.37** pour prendre rendez-vous, le lendemain. Cette consultation comprend un monitoring et une échographie recherchant la quantité de liquide amniotique.

Votre séjour

Sa durée est normalement de 4 jours pour un accouchement et de 5 jours pour une césarienne.

Vous avez la possibilité de sortir plus précocement, à votre demande, si votre état de santé et celui de votre bébé le permettent. Cette sortie précoce doit être organisée au préalable avec une sage-femme libérale et un médecin (pédiatre ou généraliste).

Vous avez aussi la possibilité d'être transférée à la maison périnatale de Tournon.



Les chambres individuelles sont attribuées en fonction des disponibilités et font l'objet d'un supplément. Certaines mutuelles le prennent en charge. Renseignez-vous au préalable et demandez un accord de prise en charge.

Pour respecter le repos des mamans et des bébés, limiter les visites en nombre et en durée. Elles sont autorisées de 14h à 20h. Seuls les papas sont acceptés le matin et la nuit (uniquement en chambre seule).

Pendant votre séjour, plusieurs intervenants pourront passer dans votre chambre :

- une infirmière de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) pour vous expliquer le dispositif et vous laisser les coordonnées du centre dont vous dépendez.
- un officier de l'Etat Civil de Romans pour régulariser la déclaration de naissance de votre bébé
- un conseiller de la sécurité sociale concernant le dispositif de sortie PRADO

Vous pouvez également rencontrer si besoin la psychologue du service, une assistante sociale et sur prescription un kinésithérapeute.

Pour la sortie de la maternité

Prévoir un siège auto ou une nacelle de landau homologués.

Si vous rencontrer des difficultés, ne restez pas isolés, contactez :

- Votre médecin traitant ou votre pédiatre
- Les sages-femmes libérales
- La maternité
- La PMI
- Le relais naissance, les associations, ...